Pour extrait certifié conforme,
à Clamart, le
Le Directeur Général

Gérard JOUSSET

0283219

CS COMMUNICATION & SYSTEMES

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 84 992 046,04 euros

SIEGE SOCIAL : 88, rue Brillat Savarin, 75013 PARIS

RCS PARIS 692.000.946

20 NOV 2002

14308

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2002

A 10 HEURES

L'an deux mille deux, le 25 novembre à 10 heures, les administrateurs de la société CS COMMUNICATION & SYSTEMES, se sont réunis au 88, rue Brillat-Savarin, 75013 PARIS, sous la présidence de Monsieur Yazid SABEG, Président du Conseil d'Administration, après signature du registre de présence.

Etaient présents :
MM. Olivier BARRE, Francis GUTMANN, Robert LION, Olivier PHILIP, Claude PIERRE-BROSSOLETTE, Yazid SABEG, Antoine VEIL, administrateurs.

Etaient absents, représentés :
M. Alain DUMENIL, représenté par M. Francis GUTMANN,
M. Patrice MIGNON, représenté par M. Yazid SABEG.

Etait absent, excusé :
M. Gilles MARCHIAT, représentant la société QUADRAL.

Etaient invités :
MM. Gérard JOUSSET, Directeur Général et Eric BLANC-GARIN, Directeur Général Délégué ;
MM. Bernard SCHEIDECKER, représentant le Cabinet CALAN RAMOLINO & Associés, Commissaire aux comptes ;
M. Philippe MONGIN, représentant le Cabinet BARBIER FRINAULT & Compagnie, Commissaire aux comptes ;
Maître Georges TERRIER, avocat conseil du Groupe ;
M. Edouard FEAT, Directeur Juridique, assurant le secrétariat du Conseil.

Le Conseil d'Administration, réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration ;
2. Examen des comptes du 3ème trimestre 2002 ;
3. Cautions, Avals et Garanties ;
4. Conventions réglementées ;
5. Questions diverses.

5- QUESTIONS DIVERSES

...
...
...

5.4. Démission de QUADRAL/Cooptation de SAVA & Cie

Le Président rappelle aux membres du Conseil que la société QUADRAL ne détient plus d'actions de CS COMMUNICATION & SYSTEMES depuis l'augmentation de capital décidée par le Conseil du 31 mai 2002.

En conséquence, le Président informe les membres du Conseil de la démission de la société QUADRAL de son mandat d'administrateur de la société, avec effet lors du présent Conseil.

Le Conseil prend acte de cette démission.

Le Président propose ensuite aux membres du Conseil de coopter la société SAVA & Cie, administrateur de la société, en remplacement de la société QUADRAL.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, M. Yazid SABEG s'étant abstenu, coopte la société SAVA & Cie, dont le siège social est: 69, route d'Esch – L-2953 Luxembourg, RCS B 41484, en remplacement de la société QUADRAL. La présente cooptation devra être ratifiée par la plus prochaine Assemblée Générale.

Le mandat de la société SAVA & Cie expirera à la date à laquelle devait expirer celui de la société QUADRAL, à savoir lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

La société SAVA & Cie sera représentée par M. Gilles MARCHIAT et exercera ces fonctions dans les conditions légales, réglementaires et statutaires en vigueur.

M. Yazid SABEG, Gérant de SAVA Sàrl, Gérant Commandité de SAVA & Cie, déclare que la société SAVA & Cie accepte ces fonctions et n'est frappée d'aucun empêchement ou interdiction prévus par loi.

5.5. Décès de M. Dominique de la MARTINIERE/ Cooptation de M. Ivan BARBOT

Le Président rappelle aux membres du Conseil qu'il convient de constater la cessation des fonctions d'administrateur de M. Dominique de la MARTINIERE et de procéder au remplacement de son mandat.

Le Conseil prend acte de la cessation des fonctions d'administrateur de M. Dominique de la MARTINIERE.

Le Président propose ensuite aux membres du Conseil de coopter M. Ivan BARBOT, administrateur de la société, en remplacement de M. Dominique de la MARTINIERE.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, coopte M. M. Ivan BARBOT, domicilié 4, rue Margueritte à 75017 PARIS, en remplacement de M. Dominique de la MARTINIERE. La présente cooptation devra être ratifiée par la plus prochaine Assemblée Générale.

Le mandat de M. Ivan BARBOT expirera à la date à laquelle devait expirer celui de M. Dominique de la MARTINIERE, à savoir lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

M. Ivan BARBOT exercera ces fonctions dans les conditions légales, réglementaires et statutaires en vigueur.

M. Ivan BARBOT a déclaré au Président accepter ces fonctions et n'est frappé d'aucun empêchement ou interdiction prévus par loi.

...
...
...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 30

Le Président Un Administrateur

(02.324)

SAVA & Cie
SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 66 147 000 F
SIEGE SOCIAL : 69, ROUTE D'ESCH – L-2953 LUXEMBOURG
LUXEMBOURG RCS B 41484

Monsieur le Président
CS COMMUNICATION & SYSTEMES
88, rue Brillat-Savarin
75013 PARIS

Paris, le 25 novembre 2002

Objet : ***Conseil d'administration CS COMMUNICATION & SYSTEMES***

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le représentant permanent de la société SAVA & Cie au Conseil d'administration de CS COMMUNICATION & SYSTEMES, sera M. Gilles MARCHIAT.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Yazid SABEG
Gérant de SAVA Sàrl, Gérant Commandité de SAVA & Cie